



**NATIONS
UNIES**

HSP/EB.2024/19



ONU-HABITAT

**Programme
des Nations Unies pour
les établissements humains**

Distr. générale
10 septembre 2024

Français
Original : anglais

**Conseil exécutif du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains**

Deuxième session de 2024

Nairobi, 4–6 décembre 2024

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

**Exécution des activités normatives et opérationnelles
d'ONU-Habitat, y compris la communication d'informations
sur les activités relatives aux programmes menées par
ONU-Habitat en 2024 et l'exécution des sous-programmes,
des programmes phares et des activités de coopération
technique et l'action d'ONU-Habitat dans les pays,
les territoires et les régions touchés par un conflit
ou une catastrophe**

**Activités normatives et opérationnelles du Programme des
Nations Unies pour les établissements humains, y compris
un point sur les programmes au Népal et en Jordanie ainsi que
les initiatives de prévention et de gestion des crises urbaines
pour la période allant de janvier à juin 2024**

Rapport de la Directrice exécutive

I. Introduction

1. Le présent rapport met en évidence les progrès réalisés par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) dans la mise en œuvre de ses activités normatives et opérationnelles. Les sections II et III font le point sur les progrès accomplis dans le cadre, respectivement, des programmes de pays d'ONU-Habitat au Népal et en Jordanie. Les points sur la situation au Népal et en Jordanie montrent comment ONU-Habitat a pu établir des programmes et une présence sur le terrain en s'appuyant sur son avantage comparatif dans divers domaines thématiques de travail et à travers les différents domaines de changement de son plan stratégique. Ils montrent également dans quelle mesure les activités normatives et opérationnelles sont équilibrées et comment elles sont liées et se renforcent mutuellement au niveau national. La section IV fait le point sur les initiatives menées par ONU-Habitat dans les pays, territoires et zones touchés par un conflit ou une catastrophe, y compris la bande de Gaza. En outre, le document HSP/EB.2024/INF/13 fera le point sur le rapport préliminaire de la Directrice exécutive sur l'état d'avancement des efforts de reconstruction des établissements humains dans la bande de Gaza, tandis que le document HSP/EB.2024/14 mettra en évidence les progrès accomplis dans l'exécution d'un certain nombre d'activités normatives et opérationnelles au cours de la période allant de janvier à juin 2024 qui ont contribué à chaque domaine

* HSP/EB.2024/14.

de changement du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période allant de 2020 à 2025 et à la réalisation de l'objectif de développement durable 11 et d'autres objectifs de développement durable.

II. État d'avancement du programme de pays au Népal

2. ONU-Habitat a commencé à soutenir le Népal au lendemain du séisme de 1988. L'assistance fournie par le Programme, initialement axée sur la reconstruction, a finalement abouti à la formulation du Nepal National Building Code (code national du bâtiment du Népal, 1994)¹. En 2007, le bureau de pays d'ONU-Habitat au Népal a été créé dans le but d'aider le Gouvernement et le peuple népalais à parvenir à un développement vert, résilient, inclusif et durable. Depuis la création du programme de pays au Népal, ONU-Habitat n'a cessé d'étendre ses activités dans le pays, en répondant aux besoins en matière d'établissements humains vivables et durables et en s'engageant à mettre en œuvre le Nouveau Programme pour les villes et les objectifs de développement durable, conformément au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période allant de 2023 à 2027.

A. ONU-Habitat au Népal : contexte

3. Au Népal, la promulgation de la Constitution de 2015 a consolidé la restructuration de l'État en une république fédérale à trois niveaux de gouvernement – fédéral, provincial et local – chacun doté d'une autorité et de responsabilités distinctes. Suite à la restructuration fédérale, le pays compte 753 collectivités locales, dont 293 sont considérées comme des municipalités urbaines et 460 comme des municipalités rurales. En 2023, sur une population nationale de 30 millions d'habitants, 27,07 % étaient urbains, 39,75 % étaient périurbains et 33,19 % étaient ruraux, ce qui indique une augmentation des populations urbaines et périurbaines au cours des dix années précédentes². L'augmentation de la population urbaine est associée à une tendance croissante à la migration des zones montagneuses vers les plaines et les centres urbains, ce qui entraîne un étalement urbain non planifié.

4. Dans le cadre de la restructuration fédérale, les collectivités locales ont obtenu une plus grande autonomie et davantage de ressources, ce qui leur a permis de combler les déficits en matière d'infrastructure, d'améliorer les services publics et de stimuler les activités économiques. Toutefois, certains problèmes subsistent, notamment des disparités dans la capacité technique des municipalités à entreprendre une planification urbaine pour un développement à long terme, ce qui conduit à une expansion urbaine désordonnée.

5. Le Népal est très vulnérable aux changements climatiques en raison de sa topographie, de ses moyens de subsistance sensibles au climat et de la capacité d'adaptation limitée de ses communautés³. Du fait de la fonte des neiges et des glaciers dans l'Himalaya, le Népal est confronté à une augmentation des événements en aval, tels que l'érosion, les glissements de terrain, les crues soudaines et les sécheresses, qui ont une incidence considérable sur les vies et les moyens de subsistance. D'ici 2050, les changements climatiques pourraient coûter au Népal 2,2 % de son PIB annuel⁴.

¹ Népal, Ministère de l'aménagement du territoire et des travaux publics, *Nepal National Building Code* (Katmandou, 1994). Disponible à l'adresse suivante : https://gcoe.tus-fire.com/archive/uploads/2014/08/nepal_nbc.pdf.

² Selon une analyse des données du recensement de 2021 utilisant l'approche du degré d'urbanisation, dont les résultats ont été approuvés par le gouvernement.

³ Népal, *Second nationally determined contribution (NDC)*, 8 décembre 2020. Disponible à l'adresse suivante : [http://climate.mohp.gov.np/attachments/article/167/Second%20Nationally%20Determined%20Contribution%20\(NDC\)%20-%202020.pdf](http://climate.mohp.gov.np/attachments/article/167/Second%20Nationally%20Determined%20Contribution%20(NDC)%20-%202020.pdf).

⁴ Mahfuz Ahmed et Suphachol Suphachalasai, *Assessing the Costs of Climate Change and Adaptation in South Asia* (Mandaluyong, Philippines, Banque asiatique de développement, 2014).

6. Le manque de terres est une autre préoccupation majeure. Au Népal, il est à la fois une conséquence et une cause de la pauvreté⁵ qui a des répercussions sur l'accès à la nourriture, au logement, aux services publics et aux documents de citoyenneté. Bien que la Constitution de 2015 garantisse la sécurité d'occupation des terres et la protection des droits fonciers, plus de 1,34 million de ménages sont identifiés comme étant sans terre ou presque⁶. Il s'agit notamment de personnes vivant dans des établissements informels, de personnes menacées d'expulsion et de quelques agriculteur(rice)s de subsistance. Au Népal, plus de 57,3 % de la population dépend de l'agriculture⁷ et près de la moitié de la population rurale qui dépend de l'agriculture de subsistance est quasiment sans terre, travaillant souvent dans le cadre d'un régime foncier informel. Pour les agriculteur(rice)s et les personnes vivant dans des établissements informels, le fait de ne pas avoir de terre exacerbe le problème des moyens de subsistance non durables et accroît leur vulnérabilité aux risques climatiques. L'absence de régimes fonciers formels a également un impact négatif sur les municipalités, car elle limite les recettes potentielles provenant des taxes foncières, immobilières et locatives⁸. Le « capital oisif » qui résulte de l'absence d'inscription des droits de propriété dans des cadastres officiels – soit 25 % de l'ensemble des terres au Népal – ne peut pas non plus être utilisé comme garantie pour obtenir un prêt.

7. Enfin, il existe au Népal des lacunes importantes en matière de propriété et de sécurité des logements, ainsi que d'accès aux services essentiels. Selon le quinzième plan, publié en 2019, environ 2 millions de nouvelles unités d'habitation sont nécessaires pour combler le manque de logements⁹. En outre, au moins 3,5 millions d'unités d'habitation restent vulnérables aux séismes majeurs, tels que ceux qui se sont produits en 2015 et 2023, ce qui constitue une menace grave pour la crise humanitaire¹⁰. En outre, seuls 50 % des ménages ont accès à l'eau courante et 16 % à l'eau salubre, tandis que 4,5 % n'ont pas de toilettes et 49 % pas de systèmes d'assainissement sûrs¹¹.

8. Le programme de pays d'ONU-Habitat au Népal a pour priorité de remédier à ces problèmes et de promouvoir le développement urbain durable au moyen d'activités normatives et opérationnelles. Tout en accordant la priorité aux besoins des plus marginalisés, il se concentre donc principalement sur quatre secteurs : la planification urbaine et les changements climatiques ; la réforme et la gestion des terres ; l'eau, l'assainissement et l'hygiène ; le développement sans exclusion par la territorialisation des objectifs de développement durable.

9. Les travaux normatifs et opérationnels effectués dans le cadre du programme sont menés par un comité de pilotage multi-ministériel dirigé par le Ministère du développement urbain du Népal. Le comité facilite une coordination efficace entre ONU-Habitat et les organismes gouvernementaux, notamment en ce qui concerne l'approbation, l'accompagnement, la mise en œuvre et le suivi des projets. Une collaboration étroite a été établie avec divers partenaires, y compris le gouvernement à tous les niveaux, les organisations non gouvernementales (ONG), la société civile, le monde universitaire, le secteur privé, les professionnel(le)s (par exemple les urbanistes et les géomètres) et d'autres organismes des Nations Unies. Cette collaboration a donné lieu à un soutien fructueux en matière de politiques, à des projets, à des dialogues nationaux annuels sur le développement urbain durable dans le cadre, par exemple, d'un forum urbain national, de la Journée mondiale de l'habitat, de la Journée mondiale des villes et de la Journée mondiale de l'urbanisme, ainsi qu'à l'organisation d'une manifestation internationale, la cinquième réunion de la Spatial Planning Platform (Plate-forme pour l'aménagement du territoire), en collaboration avec le Ministère du développement urbain et le Gouvernement japonais).

⁵ Voir le document A/HRC/50/38/Add.2.

⁶ Les paysans quasiment sans terre possèdent chacun moins de 0,25 ha et représentent environ 65 % de la population rurale. Voir Népal, Ministère du développement de l'agriculture, *Agriculture Development Strategy (ADS) 2015 to 2035, Part: 1* (Katmandou, 2015). Disponible à l'adresse suivante : <https://moald.gov.np/wp-content/uploads/2023/02/ADS-Final-English-Part-1-2-combined.pdf>.

⁷ Népal, Institut national de statistique, *National Population and Housing Census 2021*. Disponible à l'adresse suivante : <https://censusnepal.cbs.gov.np/results>.

⁸ Janak Raj Joshi et al., *Fit-for-purpose land administration strategy : an innovative approach to implement land policies in Nepal*, document préparé pour la Conférence de la Banque mondiale sur la terre et la pauvreté, Washington, D.C., mars 2019.

⁹ Népal, Commission nationale de planification, *The Fifteenth Plan (Fiscal Year 2019/20-2023/24)* (Katmandou, 2020). Disponible à l'adresse suivante : www.npc.gov.np/images/category/15th_plan_English_Version.pdf.

¹⁰ Bernardo Coco, *Retrofitting of existing housing stock has great potential to manage earthquake risk effectively*, Medium, 29 novembre 2020.

¹¹ Voir <https://washdata.org/data/household#!npl>.

B. Activités normatives et opérationnelles dans le cadre du programme de pays au Népal

1. Renforcer la résilience grâce à une action climatique à faible intensité de carbone pour un développement urbain durable

10. En 2015, le Népal a été frappé par le séisme dévastateur de Gorkha, qui a endommagé ou détruit plus de 785 000 maisons¹². Dans les zones urbaines touchées de la vallée de Katmandou, une grande partie des maisons endommagées se trouvaient dans des centres urbains historiques, dont la reconstruction accusait un énorme retard¹³. Dans le cadre du projet intitulé « Sustainable tourism and green growth for heritage settlements in Kathmandu Valley » (Tourisme durable et croissance verte pour les établissements patrimoniaux de la vallée de Katmandou, 2019-2022) et grâce au soutien financier de l'Union européenne, ONU-Habitat Népal a participé à la reconstruction de 12 établissements patrimoniaux. Le processus de reconstruction a donné la priorité aux communautés et au respect de l'environnement en utilisant une approche de planification centrée sur la communauté ainsi que des technologies de construction indigènes et des matériaux locaux. Outre la reconstruction de maisons, le projet visait également à revitaliser l'industrie touristique locale et à créer de nouveaux emplois pour les communautés touchées (en développant 60 entreprises touristiques, en améliorant l'accès au financement et en promouvant l'artisanat, le patrimoine et les activités basées sur l'alimentation). Le projet s'est également appuyé sur les réseaux touristiques existants pour promouvoir les établissements restaurés en tant que destinations touristiques. Ces activités ont été soutenues par une méthodologie de planification urbaine étape par étape développée conjointement avec la ville de Lalitpur, l'équipe Our City Plans (Les plans de nos villes) d'ONU-Habitat et Arcadis (mission Shelter). De nombreux produits normatifs ont été générés (par exemple, des vidéos, des brochures et des publications), contribuant à l'avancement des connaissances mondiales sur les liens entre la reconstruction physique, le développement économique local vert et la préparation aux catastrophes. Dans l'ensemble, ces activités opérationnelles et normatives ont fait progresser les travaux d'ONU-Habitat dans le cadre du sous-programme 1 : Réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté dans le continuum urbain-rural, grâce à la reconstruction des établissements patrimoniaux ; du sous-programme 2 : Meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions, grâce à la création d'emplois ; et du sous-programme 3 : Renforcement de l'action climatique et amélioration de l'environnement urbain, grâce à l'utilisation de technologies vertes et à faible émission de carbone pour soutenir le relèvement en cas de catastrophe.

11. Afin de renforcer la résilience du Népal face aux changements climatiques (sous-programme 3), un soutien a été apporté dans le cadre du programme de pays d'ONU-Habitat au Népal pour la mise en œuvre de technologies peu coûteuses d'adaptation au climat et d'atténuation des effets des changements climatiques. Grâce à l'exécution de deux projets, « Emergency support initiative for green building-based prevention and control measures for vulnerable communities in Cambodia, Nepal and Sri Lanka » (Initiative de soutien d'urgence aux mesures de prévention et de contrôle basées sur la construction écologique pour les communautés vulnérables au Cambodge, au Népal et au Sri Lanka, 2022-2023), financé par le Gouvernement japonais, et « Water for life » (De l'eau pour la vie, 2015-2021), soutenu par la ville de Fukuoka, ONU-Habitat Népal a fourni un soutien au renforcement des capacités et des infrastructures peu coûteuses aux communautés vulnérables à faible revenu. Parmi les principales solutions opérationnelles, citons la peinture d'isolation thermique destinée aux écoles publiques dans les régions confrontées à des chaleurs extrêmes, les systèmes de captage des eaux de pluie à faible coût pour les communautés en manque d'eau, les chaussées perméables, l'agriculture urbaine et le soutien à l'utilisation des énergies renouvelables par l'installation de systèmes d'électrification solaire hors réseau et de fourneaux améliorés. La mise en œuvre de ces technologies intelligentes sur le plan climatique a été guidée par des technologies régionales éprouvées, telles que le système de captage des eaux de pluie Tametotto et les peintures d'isolation thermique Miracool. Ces initiatives ont suscité l'intérêt du Gouvernement, d'autres organismes et organisations en vue de leur reproduction.

¹² David Jame Molden, Gopilal Acharya et Eklabya Sharma, *Lessons from Nepal's 2015 earthquake*, Centre international pour le développement intégré des montagnes, 22 août 2016. Disponible à l'adresse suivante : [www.icimod.org/article/lessons-from-nepals-2015-earthquake/#:~:text=The%20earthquake%20caused%20widespread%20damage,damaged%20\(NPC%2C%202015\)](http://www.icimod.org/article/lessons-from-nepals-2015-earthquake/#:~:text=The%20earthquake%20caused%20widespread%20damage,damaged%20(NPC%2C%202015).).

¹³ Housing Recovery and Reconstruction Platform, *Urban Housing Reconstruction Status Paper* (2021). Disponible à l'adresse suivante : https://www.hrrpnepal.org/uploads/media/UrbanStatusPaper-min_20210811154749.pdf.

12. Dans le cadre du sous-programme 3, ONU-Habitat Népal élabore actuellement des lignes directrices nationales et locales normatives qui favorisent un développement urbain tenant compte des changements climatiques et des questions de genre. Ces lignes directrices sont élaborées dans le cadre du projet « Cities 4 women », en partenariat avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et Cities Alliance, avec le financement de l'Agence des États-Unis pour le développement international et de l'Union européenne. Ce projet en cours est hautement collaboratif. Il s'appuie sur le soutien précédemment apporté au Ministère du développement urbain et sur une coopération directe avec les municipalités bénéficiaires dans la mise en œuvre d'approches participatives afin d'identifier et de développer des projets et des investissements tenant compte des changements climatiques et des questions de genre. Dans le cadre de ce projet, ONU-Habitat Népal aide également les municipalités à renforcer leurs processus de planification urbaine. À cette fin, ONU-Habitat Népal a travaillé en étroite collaboration avec des expert(e)s du programme mondial d'ONU-Habitat pour l'espace public et de l'équipe Our City Plans (Les plans de nos villes). Des expert(e)s du Programme mondial sur les espaces publics apportent un soutien technique à la contextualisation et à la mise en œuvre de la boîte à outils « Her City » pour le développement d'espaces publics tenant compte des changements climatiques. L'équipe Our City soutient l'élaboration de lignes directrices en matière de planification municipale.

13. Fort de cette expérience concrète visant à rendre les zones urbaines népalaises plus durables, inclusives et résilientes, ONU-Habitat Népal s'est récemment engagé dans une nouvelle collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Autorité de développement de la vallée de Katmandou afin de mettre en œuvre un projet du Fonds pour l'environnement mondial relatif à l'adaptation fondée sur les écosystèmes dans un contexte urbain. Dans le cadre du projet intitulé « Urban ecosystem-based adaptation for climate-resilient development in the Kathmandu Valley, Nepal » (Adaptation fondée sur les écosystèmes dans un contexte urbain pour un développement résilient aux changements climatiques dans la vallée de Katmandou, au Népal, 2019-2025), du matériel de formation contextualisé et des directives techniques sont fournis à l'Autorité de développement de la vallée de Katmandou et aux collectivités locales de la région de la vallée de Katmandou. Ces produits normatifs visent à renforcer les capacités et à promouvoir l'adaptation fondée sur les écosystèmes dans un contexte urbain par le biais de la planification, du développement et de la mise en œuvre de projets urbains. Leur contenu s'appuie sur des ressources documentaires produites précédemment dans le cadre de projets régionaux et multinationaux soutenus par le Bureau régional d'ONU-Habitat pour l'Asie et le Pacifique.

14. Afin de poursuivre ses contributions au sous-programme 3 et de renforcer sa réponse aux besoins liés au climat, ONU-Habitat Népal intensifie ses efforts pour constituer un portefeuille climatique solide. Fermement guidé par le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2023-2027) et soutenant l'approche de l'initiative « Unis dans l'action » des Nations Unies, ONU-Habitat Népal a établi des partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies (par exemple, des projets conjoints en cours avec le Programme alimentaire mondial et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) par l'intermédiaire du Fonds commun pour les objectifs de développement durable).

2. Promotion de la sécurité d'occupation des terres et de la gestion durable des terres

15. Depuis 2012, ONU-Habitat soutient le Gouvernement népalais dans ses efforts pour donner la priorité à l'accès aux terres et au logement. Contribuant directement à la mise en œuvre du sous-programme 1, ONU-Habitat Népal, avec le soutien du Réseau mondial des instruments fonciers, se sert depuis 2016 des outils et des approches du réseau, y compris le continuum des droits fonciers¹⁴, et contextualise le Modèle du domaine de la tenure sociale¹⁵. Grâce aux enseignements tirés de ces interventions, le principal résultat a été l'adoption de la politique foncière nationale (2019) et l'adoption de la stratégie d'adaptation pragmatique aux objectifs par l'administration foncière qui, pour la première fois, reconnaît le régime foncier informel et l'importance des approches participatives dans la gestion foncière.

16. À compter de 2020, ONU-Habitat Népal, grâce au soutien continu du Global Land Tool Network, a collaboré avec les pouvoirs publics nationaux et locaux pour la mise en œuvre de la politique foncière nationale en tenant dûment compte des aspects multiples de l'administration et de la gestion des terres (à savoir le régime foncier, les moyens de subsistance, le logement, le genre,

¹⁴ Voir <https://glt.net/tag/continuum-of-land-rights/>.

¹⁵ Christiaan Lemmen, *The Social Tenure Domain Model: A Pro-Poor Land Tool* (Copenhague, Fédération internationale des géomètres, 2010).

les droits humains¹⁶, les changements climatiques, les conflits et les catastrophes naturelles). La mise en œuvre de la politique à l'échelle nationale a été guidée par la collaboration d'ONU-Habitat avec 14 municipalités, qui a permis d'adapter et de mettre en œuvre des solutions, ainsi que par ses orientations et ses outils (la Fit-for-Purpose Land Administration Strategy (administration foncière adaptée)¹⁷, l'ouvrage de référence sur la planification participative de l'aménagement du territoire¹⁸ et la publication intitulée « Localization of Land Governance in Nepal » (Territorialisation de la gouvernance foncière au Népal)¹⁹. Le travail d'ONU-Habitat Népal avec ces 14 municipalités (c'est-à-dire l'utilisation du Modèle du domaine de la tenure sociale pour l'identification, la vérification et l'inscription de régimes fonciers informels et le développement de processus participatifs d'utilisation des terres) a depuis été intégré dans la législation nationale et a été déployé avec succès dans 723 des 753 municipalités népalaises. En conséquence, des informations sur le régime foncier social ont été recueillies auprès de 984 000 ménages et 5 000 certificats de propriété foncière ont déjà été distribués²⁰.

17. S'appuyant sur ses connaissances spécialisées et sa collaboration étroite avec le Gouvernement népalais, ONU-Habitat Népal a récemment obtenu un financement du Gouvernement de la République de Corée pour s'atteler à la lutte contre la privation de terres et l'insécurité foncière tout en œuvrant à promouvoir des technologies agricoles intelligentes face au climat afin de favoriser un développement résilient face aux changements climatiques. Dans le cadre d'un projet nommé « A safety net of innovative land tenure solutions for near-landless sharecroppers and for a greener rural Nepal » (Un filet de sécurité de solutions foncières innovantes pour les métayers quasiment sans terre et pour un Népal rural plus vert, 2023-2027), un soutien est apporté à quatre municipalités de la province de Lumbini pour accélérer la fourniture de terres et de sécurité foncière aux habitant(e)s d'établissements informels et aux agriculteur(ric)e(s). Avec le soutien du Réseau mondial des instruments fonciers et du laboratoire urbain d'ONU-Habitat, le projet vise également à améliorer les pratiques d'aménagement du territoire des municipalités participantes afin d'aborder de manière globale le lien entre les changements climatiques et l'aménagement du territoire. Ce projet en cours a déjà permis aux quatre municipalités d'élaborer des politiques, de produire de la documentation pour les personnes sans terre, d'allouer un budget et de mettre en place une structure au niveau local pour prendre la tête des initiatives de développement. Le projet s'inscrit dans le cadre des travaux menés par ONU-Habitat au titre des sous-programmes 1 et 3.

3. Améliorer la qualité de vie de tous et toutes grâce à un assainissement inclusif

18. ONU-Habitat au Népal s'est fortement mobilisé dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène depuis 2005. Parmi les premiers jalons normatifs et opérationnels, on peut citer le soutien à la formulation de politiques et de lignes directrices nationales (par exemple, le Bagmati Action Plan (plan d'action de Bagmati)²¹, des lignes directrices sur l'environnement²², des lignes directrices techniques sur la gestion des déchets solides²³, un cadre juridique pour la collecte des eaux de pluie²⁴ et un plan directeur national sur l'assainissement et l'hygiène)²⁵ ainsi que la mise en œuvre de technologies innovantes en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène pour les citoyen(ne)s pauvres (telles que le captage des eaux de pluie, la recharge des nappes phréatiques et l'approvisionnement en eau géré par la communauté). Notamment, grâce à la campagne nationale d'assainissement (2011-2021) et sous la direction du Gouvernement népalais, ONU-Habitat a joué un rôle déterminant pour atteindre 6 millions de personnes dans 19 districts et faire ainsi passer le Népal, en 2019, au statut de pays exempt de défécation en plein air, le premier à obtenir ce statut en Asie du Sud.

¹⁶ Global Land Tool Network, *Special announcement: Nepal Government adopts a national land policy*, 28 mars 2019.

¹⁷ Népal, Ministère de l'agriculture, de la gestion des terres et des coopératives et al., *Fit-for-Purpose Land Administration : A Country Level Implementation Strategy for Nepal* (Katmandou, 2018).

¹⁸ Népal, Ministère de l'agriculture, de la gestion des terres et des coopératives et al., *Formulation of Participatory Land Use Plan: Resource Book* (2021).

¹⁹ ONU-Habitat & Community Self-Reliance Centre Nepal, *Localization of Land Governance in Nepal* (2022).

²⁰ Données fournies par la National Land Commission (Commission foncière nationale) du Népal, mars 2024.

²¹ ONU-Habitat, *Bagmati Action Plan prepared with support of UN-Habitat*, s.d.

²² ONU-Habitat, *Urban Environmental Management Guideline under preparation in Nepal*, s.d.

²³ Népal, Ministère du développement local & Centre de gestion des déchets solides et de mobilisation des ressources, *Solid Waste Management Technical Guideline for Municipalities of Nepal* (2008).

²⁴ ONU-Habitat, *Developing a national strategy to harvest rainwater in Nepal*, 19 janvier 2006.

²⁵ Népal, Steering Committee for National Sanitation Action, *Sanitation and Hygiene Master Plan*, 2011.

19. Avec le soutien technique continu de l'équipe chargée des services urbains de base d'ONU-Habitat, le programme de pays au Népal se concentre sur des systèmes d'assainissement inclusifs à l'échelle de la ville grâce à l'intégration des politiques, au renforcement des données et à l'établissement de partenariats, dans le but de parvenir à une gestion sûre de l'assainissement par les trois niveaux de l'administration. Ce projet normatif mondial, intitulé « Scaling citywide inclusive sanitation systems » (Élargissement de la portée de systèmes d'assainissement inclusifs à l'échelle municipale) (2021-2023 ; 2023-2026), exécuté conjointement avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), vise à soutenir les efforts actuels d'ONU-Habitat afin d'affiner les méthodes et outils d'évaluation mondiaux pour la cible 6.2 et l'indicateur 6.3.1 des objectifs de développement durable.

20. En tant que pays exempt de défécation en plein air, le Népal a été reconnu comme un moteur de la gestion sûre de l'assainissement. ONU-Habitat Népal assure le secrétariat de la Citywide Inclusive Sanitation Alliance Nepal (Alliance pour l'assainissement inclusif à l'échelle municipale), qui a pour objectif de mener une action collective afin d'accélérer l'adoption d'un assainissement inclusif à l'échelle municipale dans les politiques, les programmes et les pratiques nationales, provinciales et locales. L'Alliance est composée de 22 partenaires divers (dont des organismes des Nations Unies, des ONG, des établissements universitaires, des entreprises privées, des médias et des expert(e)s individuel(le)s) afin de créer un mouvement national en faveur de services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène pour tous et toutes aux niveaux national et infranational.

21. Pendant la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), alors que le besoin de services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène devenait primordial, ONU-Habitat Népal, au moyen d'un projet du Fonds mondial pour l'assainissement, a notamment soutenu l'installation de stations de lavage des mains dans 20 zones défavorisées et a coordonné avec d'autres organismes des Nations Unies la fourniture d'une aide en espèces aux femmes vivant dans des établissements informels et d'une aide pour leurs besoins de base immédiats. En outre, dans le cadre d'un projet de l'Union européenne de conservation-restauration du patrimoine, des femmes travaillant à domicile ont été formées à la fabrication de masques et de désinfectant.

22. Plus récemment, ONU-Habitat, en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et le Bureau de l'informatique et des communications, s'est engagé dans un projet sur l'intégration du principe qui consiste à « ne laisser personne de côté » dans les politiques et programmes urbains nationaux (objectifs de développement durable 11 et 6) en Asie du Sud, sous la direction du Département des affaires économiques et sociales. Le projet avait pour objectif de développer des outils normatifs de politique et de planification urbaine pour aider les pouvoirs publics nationaux et locaux à élaborer des projets d'assainissement inclusifs qui répondent aux besoins des personnes en situation de handicap. Au Népal, les principaux résultats normatifs de ce projet sont les suivants : a) un catalogue de conception de toilettes publiques accessibles²⁶ ; b) les Gender Equality and Social Inclusion Operational Guidelines (lignes directrices opérationnelles sur l'égalité des genres et l'inclusion sociale)²⁷ du Ministère du développement urbain ; c) un rapport d'examen des politiques contenant des recommandations pour la prise en compte de l'égalité des genres et de l'inclusion sociale.

4. Renforcer l'analyse des données urbaines pour une planification et des investissements fondés sur des données probantes

23. En décembre 2023, le Gouvernement népalais a publié un rapport sur le degré d'urbanisation du pays²⁸. Ce dernier comprenait une redéfinition de la classification des zones urbaines népalaises et est devenu une référence cruciale pour la formulation des politiques et stratégies nationales, y compris le seizième plan²⁹. Il a facilité la production et la communication de données sur l'objectif de développement durable 11 et a éprouvé des méthodes innovantes d'analyse et d'utilisation des données pour la gestion et la prise de décision en matière d'urbanisme. Ce rapport est le fruit de la collaboration entre ONU-Habitat Népal, le service Données et Analyses d'ONU-Habitat et l'Institut national de statistique, avec le soutien de la Commission européenne. La méthode utilisée pour déterminer le degré d'urbanisation vise à harmoniser la définition des zones urbaines et rurales à l'échelle mondiale afin de produire des données comparables au sein des pays et entre eux. Une série

²⁶ ONU-Habitat, *Design Catalogue of Accessible Public Toilets in Nepal* (2023).

²⁷ Népal, Ministère du développement urbain, *Gender Equality and Social Inclusion (GESI) Operational Guidelines*, 2013 (Katmandou, 2013). Disponible à l'adresse suivante : www.moud.gov.np/storage/listies/July2019/GESI-Guidelines-en.pdf.

²⁸ Népal, Institut national de statistique, *Degree of Urbanization (DEGURBA) in Nepal* (Katmandou, 2024).

²⁹ Voir https://npc.gov.np/en/category/periodic_plans.

de sessions de formation technique a été menée par des expert(e)s du service Données et Analyses et de la Commission européenne avec des participant(e)s népalais(es) issu(e)s de divers ministères et organismes spécialisés, diverses universités et associations municipales, avec l'Institut national de statistique en tant que chef de file, ce qui a permis d'analyser les tendances de l'urbanisation au Népal. Après des vérifications sur le terrain et une validation nationale, les résultats ont été officiellement approuvés par le Gouvernement.

24. Par ailleurs, afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et la mise en œuvre des sous-programmes de l'organisation, ONU-Habitat Népal soutient activement la territorialisation des objectifs. Dans le cadre du projet mondial mené par l'équipe d'ONU-Habitat chargée de la territorialisation des objectifs de développement durable, intitulé « Fostering COVID-19 recovery and Sustainable Development Goal implementation through local action in Asia-Pacific, Arab and African countries » (Favoriser le relèvement après la COVID-19 et la réalisation des objectifs de développement durable par l'action locale dans les pays d'Asie-Pacifique, de la région arabe et d'Afrique), ONU-Habitat a collaboré avec la municipalité de Chandragiri pour préparer son examen local volontaire et produire des ensembles de données locales afin de prendre des mesures concrètes en vue de la réalisation des objectifs. Le processus est apprécié par le Gouvernement népalais et ONU-Habitat Népal se prépare à aider d'autres municipalités à mener leur examen local volontaire et à prendre des mesures locales pour atteindre les objectifs.

III. État d'avancement du programme de pays en Jordanie

25. Depuis sa création en janvier 2005, le programme d'ONU-Habitat en Jordanie a progressivement aidé le Gouvernement jordanien à relever de nouveaux défis, notamment la crise des réfugié(e)s syrien(ne)s, la pandémie de COVID-19 et d'autres crises mondiales. Le programme est entré dans une nouvelle phase en 2018 du fait d'une augmentation considérable de son budget, de ses effectifs et de ses opérations. De 2020 à 2024, ONU-Habitat a mené d'importantes activités collaboratives dans le cadre de son programme de pays pour faire progresser le développement urbain durable et le renforcement de la résilience en se concentrant sur les cadres de planification urbaine, le développement d'infrastructures inclusives et accessibles, l'autonomisation socio-économique, la résilience urbaine et l'adaptation aux changements climatiques. Le programme en Jordanie reflète un engagement à faire progresser les objectifs de développement durable, à mettre en œuvre le Nouveau Programme pour les villes et à contribuer aux sous-programmes du plan stratégique d'ONU-Habitat.

A. ONU-Habitat en Jordanie : contexte

26. La Jordanie fait face à des problèmes persistants et systémiques qui entravent ses efforts de développement durable. Avec une population de 11,5 millions d'habitants (2023)³⁰, dont 2,3 millions sont âgés de 15 à 24 ans, et une démographie fortement influencée par les conflits régionaux, la Jordanie est le deuxième pays d'accueil de réfugié(e)s par habitant dans le monde³¹.

27. Les migrations ont joué un rôle clé dans l'évolution de la politique, de l'économie, de la société et des caractéristiques urbaines du pays. En Jordanie, plus de 80 % des réfugié(e)s, en particulier des réfugié(e)s syrien(ne)s, vivent dans des communautés d'accueil³². Les municipalités subissent donc une pression accrue pour dispenser des services dans la limite de leurs capacités et de leurs ressources. La Jordanie a attiré une aide internationale substantielle pour soutenir son rôle dans l'accueil des réfugié(e)s syrien(ne)s depuis 2012. Cependant, les défis économiques persistent en raison des revenus limités du Gouvernement, exacerbés par l'impact de la COVID-19 et de l'inflation mondiale. Cette situation a entraîné une réduction des dépenses d'investissement des municipalités et une augmentation de la dette, avec de fortes disparités d'investissement d'une région à l'autre. Dans le même temps, les municipalités sont aux prises avec un cycle d'interventions sectorielles à court terme. Malgré les réformes visant à améliorer la qualité de vie et les capacités du secteur public, les difficultés économiques demeurent.

³⁰ Jordanie, Département des statistiques, *Jordan Statistical Yearbook 2023* (2024), voir « Table 2.5 Estimated population of the Kingdom by sex and age group at the end of the year, 2023 ». Disponible à l'adresse suivante : https://dosweb.dos.gov.jo/databank/yearbook/YearBook_2023/Population.pdf.

³¹ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), *Jordan, fact sheet*, septembre 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://reporting.unhcr.org/sites/default/files/Jordan%20country%20factsheet%20-%20September%202021.pdf>.

³² UNHCR, *Jordan Operational Data Portal*. Disponible à l'adresse suivante : <https://data.unhcr.org/en/country/jor>.

28. L'urbanisation représente un autre défi majeur, puisque 90,3 % de la population vit dans des zones urbaines³³. L'urbanisation rapide et concentrée, en partie provoquée par l'afflux de réfugié(e)s, a entraîné une répartition inadéquate des services de base et des équipements publics et un accès insuffisant à ces deniers. Le marché du logement connaît de graves problèmes d'accessibilité en raison de l'augmentation des charges foncières et du coût de la construction et de l'énergie³⁴. L'insuffisance des moyens de déplacement exacerbe les vulnérabilités, en particulier pour les personnes à faible revenu, en raison du coût et de la lenteur des transports publics.

29. En outre, les ressources naturelles sont rares et la Jordanie est fortement dépendante des importations³⁵. Deuxième pays du monde le plus pauvre en eau, la Jordanie a du mal à satisfaire ses besoins hydriques. Les changements climatiques exacerbent les insécurités hydrique et alimentaire en réduisant la productivité agricole et en augmentant la fragilité des terres. Les risques liés aux changements climatiques, tels que les inondations, les sécheresses et les vagues de chaleur, augmentent et ont un impact disproportionné sur les communautés d'accueil et les réfugié(e)s, qui sont déjà vulnérables³⁶. Dans le même temps, les efforts de prévention et d'atténuation des catastrophes sont entravés par des capacités institutionnelles insuffisantes, une sensibilisation limitée et une piètre mise en œuvre des politiques.

30. Pour relever ces défis, le bureau de pays en Jordanie s'est associé à un large éventail de partenaires nationaux et locaux, notamment des ministères d'exécution, des municipalités, des organisations de la société civile, des universités et le secteur privé, ainsi que d'autres organismes des Nations Unies, à savoir la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, le PNUE, le PNUD, l'UNICEF, l'UNOPS, l'Organisation internationale du Travail et l'UNESCO. Le portefeuille du programme en Jordanie est passé de 1,02 million de dollars en 2020 à plus de 12 millions de dollars en 2024. Des ressources ont été mobilisées grâce au soutien généreux de donateurs internationaux, à savoir le Gouvernement japonais, le projet Migration Ville-à-ville en Méditerranée, le Programme mondial sur les espaces publics, le fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement, le Fonds d'adaptation, le Gouvernement italien par l'intermédiaire de l'Agence italienne pour la coopération au développement, l'Union européenne, le Secrétariat d'État suisse à l'économie, l'Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement, le Fonds subsidiaire à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et, plus récemment, le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas.

B. Activités normatives et opérationnelles dans le cadre du programme de pays en Jordanie

1. Données urbaines multipartites et cadres de planification pour des villes durables et résilientes

31. Dans le cadre de son programme de pays en Jordanie, ONU-Habitat s'est penché sur la réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté (sous-programme 1) par le renforcement des cadres nationaux et locaux d'aménagement urbain en se concentrant sur la création de produits normatifs complets, tels que les politiques, lignes directrices, profils et plans urbains, au moyen d'une analyse spatiale et d'un soutien technique. En renforçant la réglementation et les stratégies de planification, ONU-Habitat a renforcé les capacités institutionnelles et favorisé la prise de décision éclairée et participative. Ces efforts sont essentiels pour bâtir des villes durables et définir des projets d'investissement viables au niveau local.

32. Le programme du pays a donné pour résultat majeur l'élaboration, en collaboration avec le Ministère de l'administration locale, de la première politique urbaine nationale³⁷. Elle a constitué une étape importante dans l'histoire moderne de la Jordanie et fournit un cadre national pour le développement urbain, qui transforme les schémas d'urbanisation en moteur de développement. En tant que cadre normatif, la politique soutient la planification régionale et locale intégrée pour des villes compactes, inclusives et résilientes face aux changements climatiques, offrant une approche

³³ Jordanie, Département des statistiques, *Jordan Statistical Yearbook 2023*, voir « Table 2.3 Estimated population of the Kingdom by Governorate, urban and rural, at the end of year, 2023 ».

³⁴ ONU-Habitat, *Urban Planning and Infrastructure in Migration Contexts : Mafrq Spatial Profile - Jordan* (Amman, 2024).

³⁵ Ibid.

³⁶ Mohammad Ghazal, *Climate change to hit impoverished Jordanians the hardest, streamlining funding process vital to build resilience*, *The Jordan Times*, 6 septembre 2022.

³⁷ Jordanie, Ministère de l'administration locale & ONU-Habitat, *Hashemite Kingdom of Jordan: Jordan National Urban Policy* (Amman, ONU-Habitat, 2024).

structurée, coordonnée et proactive qui répond aux opportunités et aux défis urbains du pays, sur la base de ses atouts, intérêts et priorités nationaux uniques. Dans le cadre de l'élaboration de la politique, ONU-Habitat a produit des guides thématiques sur l'intégration du développement économique local³⁸, du logement³⁹, du transport et de la mobilité⁴⁰ au sein de la politique. Approuvée en 2024 lors d'une réunion du comité de pilotage dirigée par le Vice-Premier Ministre et Ministre de l'administration locale, la politique souligne l'engagement de la Jordanie en faveur d'une urbanisation durable et d'une croissance inclusive.

33. Globalement, le bureau de pays en Jordanie a souligné l'importance des études normatives fondées sur des données probantes pour guider les décisions et les travaux opérationnels. Grâce au projet intitulé « Urban planning and infrastructure in migration contexts » (Planification urbaine et infrastructures dans des contextes migratoires, 2021-2024), des données précises et une analyse multisectorielle ont permis aux parties concernées de prendre des décisions éclairées et ayant un impact, en particulier dans les zones vulnérables accueillant des réfugié(e)s. En Jordanie, un profilage spatial complet a été réalisé dans les villes d'Amman⁴¹, d'Irbid⁴² et de Mafraq⁴³. Cette intégration des cadres normatifs à la mise en œuvre opérationnelle est l'un des points forts du programme. Bénéficiant des enseignements tirés de trois pays et de plusieurs villes, les bureaux de pays d'ONU-Habitat en Jordanie, en Égypte et au Cameroun, ainsi que la Section de la planification, des finances et de l'économie ont élaboré des lignes directrices normatives pour la planification urbaine et l'infrastructure dans les contextes de migration à des fins de planification locale et nationale. En outre, ONU-Habitat a organisé des sessions de formation utilisant une méthode « d'apprentissage par la pratique » pour les services de planification locale et de système d'information géographique, ce qui a conduit à l'institutionnalisation du profilage spatial dans les pratiques municipales et à l'amélioration de l'échange de connaissances entre les municipalités et les institutions publiques. Par exemple, l'agglomération d'Irbid applique actuellement la méthode d'ONU-Habitat pour élaborer des « lignes directrices relatives aux besoins » afin de répondre aux besoins des populations locales.

34. Dans le cadre de ce même projet, l'établissement de profils spatiaux au niveau de la ville et des quartiers a permis de définir des projets critiques dans des quartiers hautement vulnérables. Par exemple, en 2023, une collaboration avec Arcadis, dans le cadre de son programme Shelter, s'est concentrée sur la réhabilitation de 16 escaliers en mauvais état afin d'améliorer la mobilité et le bien-être dans un quartier accueillant des réfugié(e)s. En outre, un partenariat avec l'Institut Goethe et l'agglomération d'Amman a permis de réhabiliter le parc de la reine Noor, grâce aux interventions innovantes de jeunes artistes locaux. Le parc revitalisé a été chaleureusement accueilli par les habitant(e)s, symbolisant un esprit de communauté renouvelé.

35. Outre ces activités, le bureau de pays a fait progresser les cadres de planification urbaine multipartites afin de promouvoir un développement durable et inclusif. En partenariat avec l'agglomération d'Amman, ONU-Habitat a apporté un soutien technique à l'élaboration du premier règlement d'urbanisme de la municipalité, qui met l'accent sur la participation de la communauté et l'accès équitable aux services. De même, ONU-Habitat a apporté son soutien au Ministère du plan et de la coopération internationale dans l'élaboration du plan de développement spatial de la province de Karak, en orientant les autorités locales vers des initiatives de développement tangibles.

2. Développement d'espaces publics piloté par la collectivité

36. Dans le cadre du programme de pays en Jordanie, des outils normatifs et opérationnels sont combinés pour tirer parti des espaces publics afin d'améliorer les conditions socio-économiques, la résilience climatique, la cohésion sociale et le bien-être général des populations vulnérables. Ciblants les zones urbaines denses, les villes patrimoniales, les projets de logements abordables, les poches de pauvreté et les camps de réfugié(e)s, ces initiatives communautaires mettent l'accent sur l'autonomisation des groupes vulnérables et évoluent en fonction des besoins des populations. Ces initiatives appuient non seulement la réalisation des objectifs de développement durable 1, 5, 8, 11 et

³⁸ ONU-Habitat, *Mainstreaming Local Economic Development into Jordan's National Urban Policy Thematic Guide* (Amman, 2021).

³⁹ ONU-Habitat, *Mainstreaming Housing into Jordan's National Urban Policy Thematic Guide* (Amman, 2021).

⁴⁰ ONU-Habitat, *Mainstreaming Transport and Mobility into Jordan's National Urban Policy Thematic Guide* (Amman, 2021).

⁴¹ ONU-Habitat, *Urban Planning and Infrastructure in Migration Contexts: Amman Spatial Profile – Jordan* (Amman, 2022).

⁴² ONU-Habitat, *Urban Planning and Infrastructure in Migration Contexts: Irbid Spatial Profile – Jordan* (Amman, 2022).

⁴³ ONU-Habitat, *Urban Planning and Infrastructure in Migration Contexts: Mafraq Spatial Profile*.

13 mais elles contribuent également à faire avancer les travaux menés au titre du sous-programme 1 (« réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté dans le continuum urbain-rural »), du sous-programme 3 (« renforcement de l'action climatique et amélioration de l'environnement urbain ») et du sous-programme 4 (« prévention et gestion efficaces des crises urbaines ») d'ONU-Habitat.

37. En réponse à la crise des réfugié(e)s syrien(ne)s, ONU-Habitat a cherché à favoriser la cohésion sociale entre les migrant(e)s et les communautés d'accueil en réhabilitant des espaces publics sûrs, inclusifs et accessibles à Amman et à Zarqa. Dans le cadre du projet sur les espaces publics sûrs, inclusifs et accessibles pour la cohésion sociale dans le quartier de Marka et la cité résidentielle Al-Majd, à Zarqa (2020-2022), ONU-Habitat Jordanie a travaillé avec le Programme mondial sur les espaces publics afin de territorialiser le guide pratique sur les espaces publics mondiaux et d'utiliser la méthodologie « bloc par bloc » en invitant des réfugié(e)s, des jeunes Jordanien(ne)s et des personnes en situation de handicap à participer à la conception d'espaces publics à l'aide du logiciel Minecraft. Cette approche a permis de prendre en considération les voix et les besoins de la communauté dans la conception locale.

38. En 2021, afin d'atténuer les effets socio-économiques négatifs de la pandémie de COVID-19, un projet commun des Nations Unies intitulé « The socioeconomic empowerment of vulnerable women in Ghor Al Safi through improving access to safe and green public spaces » (L'autonomisation socio-économique de femmes vulnérables à Ghor Al Safi par l'amélioration de l'accès à des espaces publics sûrs et verts, 2021-2022), mis en œuvre conjointement par ONU-Habitat, l'Organisation internationale du Travail et l'UNOPS, s'est concentré sur le soutien aux femmes vulnérables vivant dans la poche de pauvreté de Ghor Al Safi. Le projet a permis la création d'un espace public et d'un centre communautaire tenant compte des questions de genre, inclusifs, accessibles et sûrs. Il a suivi le processus d'évaluation participative de l'espace public spécifique au site⁴⁴ et mené à la conception d'un espace adapté aux enfants. En partenariat avec une ONG locale, l'espace est entretenu en tant que pépinière à des fins de formation et d'activités entrepreneuriales pour les femmes et les jeunes de la région.

39. Entre 2021 et 2024, dans le cadre du projet intitulé « Enhancing the safety and resilience of Palestinian refugees through improving access to water and sanitation facilities in public spaces » (Renforcer la sécurité et la résilience des réfugiés palestiniens en améliorant l'accès à l'eau et aux installations sanitaires dans les espaces publics), ONU-Habitat Jordanie a appliqué l'outil d'évaluation propre au site de l'espace public, ce qui lui a permis non seulement de fournir des installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène, mais aussi d'améliorer la sécurité et la résilience dans les camps de réfugié(e)s palestinien(ne)s de Souf et d'Al-Shahid. Les jeunes ont participé à des activités de conception d'espaces et de jardinage urbain, transformant des espaces négligés en zones communautaires dynamiques et encourageant un sentiment d'appropriation et de participation active parmi les résident(e)s.

40. Les espaces publics ont également été utilisés dans le cadre du programme national pour relever des défis plus vastes, tels que l'insécurité alimentaire et de l'approvisionnement en eau. À Amman, un jardin communautaire, développé dans le cadre du projet intitulé « Inclusive, safe, resilient and sustainable development in urban areas hosting Syrian refugees in Jordan and Turkey » (Développement inclusif, sûr, résilient et durable dans des zones urbaines accueillant des réfugié(e)s syrien(ne)s en Jordanie et en Turquie, 2022-2023) en partenariat avec le PNUE et l'agglomération d'Amman, comporte des éléments d'agriculture urbaine durable tels qu'une serre, un réservoir d'eau, un système de compostage et des installations inclusives. Ces éléments visent à renforcer la sécurité alimentaire, à promouvoir des pratiques durables et à donner la priorité à la participation de la population locale et au renforcement des capacités pour une autonomie à long terme, dans le but de donner aux acteurs locaux les moyens de reproduire et de pérenniser des projets similaires. Des ressources de connaissances normatives, y compris des publications à venir sur les jardins urbains communautaires, sont en cours d'élaboration pour soutenir la réplique du projet.

41. Dans la ville d'As-Salt, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, les espaces publics sont mis à profit pour répondre aux nouveaux enjeux que sont la perte du patrimoine, l'urbanisation non planifiée et l'inclusion. Dans le cadre du projet intitulé « Green Al-Salt: public spaces and living heritage for socioeconomic development » (As-Salt verte : espaces publics et patrimoine vivant pour le développement socio-économique, 2024-2026), ONU-Habitat et l'UNESCO réalisent une évaluation des espaces publics à l'échelle de la ville et élaborent une stratégie en la matière, la première en Jordanie. Cela permettra en fin de compte de prévoir un plan d'action fondé sur des données probantes

⁴⁴ ONU-Habitat, *Public Space Site-Specific Assessment: Guidelines to Achieve Quality Public Spaces at Neighbourhood Level* (Nairobi, 2020).

pour la planification urbaine et les initiatives de développement dans la ville. Grâce à la collaboration avec l'agglomération d'As-Salt, ce cadre stratégique sera intégré dans les politiques municipales et permettra d'institutionnaliser les principes d'espaces urbains sûrs, inclusifs et accessibles dans le cadre de la conservation du patrimoine.

42. En outre, le bureau de pays étudie la possibilité de transformer les espaces publics en centres de production de produits innovants recyclés et de créer des moyens de subsistance pour les femmes vulnérables. ONU-Habitat, qui œuvre à promouvoir l'économie circulaire, participe à un projet visant à faire avancer le recyclage et à transformer les habitudes grâce à des initiatives menées par des femmes en Jordanie (2024-2025). Le projet encourage la réduction des déchets par le recyclage, le surcyclage et la réutilisation, en s'appuyant sur des lignes directrices normatives qui favorisent les pratiques durables et les changements de comportement.

3. Territorialisation des objectifs de développement durable et mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes

43. Le bureau de pays en Jordanie soutient les processus et les plateformes de collecte, de suivi et d'analyse des données au niveau local afin de s'assurer que l'action locale contribue efficacement à la réalisation des objectifs de développement durable aux niveaux national et mondial. En comblant les lacunes locales et nationales, ONU-Habitat et ses partenaires s'efforcent d'adapter le Programme de développement durable à l'horizon 2030 aux besoins et au contexte des villes jordaniennes, conformément aux sous-programmes d'ONU-Habitat.

44. Un résultat notoire est l'élaboration, en collaboration avec la Housing and Urban Development Corporation, du premier rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes en Jordanie⁴⁵. Le rapport fournit des informations essentielles sur les progrès réalisés par la Jordanie par rapport aux indicateurs pertinents, ainsi que des recommandations pour la mise en œuvre effective du Nouveau Programme pour les villes.

45. En outre, en partenariat avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et la section Moyen-Orient et Asie occidentale de Cités et autorités locales unies, et en étroite collaboration avec l'agglomération d'Amman, ONU-Habitat a élaboré le premier examen local volontaire dans la région arabe. À cette fin, il a analysé et présenté des recommandations pour améliorer les performances d'Amman au titre des objectifs de développement durable. Ce rapport d'examen local volontaire a été établi parallèlement au deuxième examen national volontaire de la Jordanie, ce qui a permis de renforcer la cohérence des politiques nationales et locales. En 2022, lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, la Jordanie a présenté son deuxième examen national volontaire et son premier examen local volontaire. Cette étape importante a permis à la Jordanie de faire figure de pionnière dans la promotion du dialogue sur le développement national et local. Par la suite, ce projet a également contribué à l'élaboration conjointe du Guide pratique pour les examens locaux volontaires dans la région arabe⁴⁶. Le processus d'examen local volontaire est actuellement reproduit dans la ville d'Irbid, conformément au Cadre mondial de suivi des zones urbaines⁴⁷ et à la méthode d'examen local volontaire axée sur l'action⁴⁸.

46. En outre, par l'intermédiaire du Local2030 Knowledge and Scientific Network (réseau de connaissances et de données scientifique de la Coalition Local2030), ONU-Habitat collabore avec de jeunes chercheur(se)s et les municipalités d'Irbid et d'Aqaba pour collecter des données et permettre l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes pour la territorialisation des six transitions requises pour atteindre les objectifs de développement durable.

47. Le programme de pays a également été sélectionné pour diriger les efforts conjoints de l'équipe de pays des Nations Unies et exploiter ses activités actuelles de territorialisation des objectifs de développement durable et de collecte de données dans l'objectif de renforcer la collecte de données participatives et le suivi au moyen de plateformes numériques, dans le cadre du projet intitulé « Pathways to inclusive development: bridging data, participation and human rights for the localization of the Sustainable Development Goals » (Voies vers le développement inclusif : rapprocher les données, la participation et les droits humains pour la territorialisation des objectifs de

⁴⁵ Housing and Urban Development Corporation, *Hashemite Kingdom of Jordan National Progress Report on the Implementation of the New Urban Agenda* (2022).

⁴⁶ *Practical Guidelines for Voluntary Local Reviews in the Arab Region* (publication des Nations Unies, 2024).

⁴⁷ ONU-Habitat, *The Global Urban Monitoring Framework* (Nairobi, 2022).

⁴⁸ ONU-Habitat & Cités et Gouvernements Locaux Unis, *Action-oriented voluntary local reviews: a methodology for the partners of UN-Habitat*, février 2024. Disponible à l'adresse suivante : <https://wuf.unhabitat.org/sites/default/files/2022-07/files/Katowice-Declared-Actions.pdf>.

développement durable). Cette collaboration planifiée avec le Bureau du Coordonnateur résident, le PNUD, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et les autorités nationales et locales favorise la coordination pour faire progresser la territorialisation des objectifs dans un cadre fondé sur les droits humains, en combinant le renforcement des capacités, les systèmes de suivi et d'établissement de rapports numériques ainsi que les activités de sensibilisation. Elle donne à la Jordanie les moyens de territorialiser efficacement le Programme 2030 et de le faire avancer.

4. Lutte contre les changements climatiques et renforcement de la résilience climatique

48. En faisant directement progresser le sous-programme 3, ONU-Habitat Jordanie se concentre sur la réponse à l'insécurité de l'approvisionnement en eau et l'insécurité alimentaire, ainsi que sur le renforcement des capacités d'adaptation des populations vulnérables, notamment les réfugié(e)s, les citoyen(ne)s pauvres et les femmes. L'approche suivie intègre la durabilité environnementale et les droits humains, soutenant ainsi la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable.

49. En collaboration avec le PNUD, le PNUE et l'agglomération d'Amman, ONU-Habitat a réalisé une évaluation de la vulnérabilité face aux changements climatiques et des risques pour la ville d'Amman en 2023. Avec le Groupe C40 des villes pionnières engagées dans la lutte contre les changements climatiques, les partenaires ont mis à jour le plan d'action pour le climat d'Amman, qui vise à créer un avenir durable pour Amman et à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Comportant des évaluations complètes des risques et des actions ciblées, ces produits normatifs ouvrent la voie à l'atténuation des effets du climat à Amman.

50. En partenariat avec l'agglomération d'Amman, dans le cadre du projet intitulé « Strengthening the social stability and resilience of vulnerable Jordanian communities and Syrian refugees in Amman against flash floods » (Renforcer la stabilité sociale et la résilience des communautés jordaniennes vulnérables et des réfugiés syriens à Amman contre les crues soudaines, 2020-2022), ONU-Habitat a également renforcé la résilience institutionnelle et communautaire face aux crues soudaines dans le centre-ville d'Amman. Une évaluation des risques d'inondation a permis de repérer 120 zones sensibles et de définir des interventions ciblées à l'aide de l'outil de planification des mesures en faveur de la résilience des villes⁴⁹, adapté pour la première fois dans la région arabe. Cette initiative a engagé les parties prenantes dans des activités de renforcement des capacités, de formation professionnelle et de sensibilisation, en se concentrant sur les priorités de la population locale telles que les systèmes de récupération de l'eau et les infrastructures vertes. Des projets pilotes, comme le triangle vert d'Al-Zohour, ont recouru à des systèmes de drainage urbain durable pour gérer les eaux pluviales par des méthodes de biorétention et de rétention, dont ont bénéficié 35 000 personnes. Le projet, qui a été salué par le maire d'Amman, a servi de catalyseur pour de futures solutions stratégiques et une mobilisation accrue des ressources afin de renforcer la résilience d'Amman face aux défis liés à l'eau. Par conséquent, grâce au projet suivant intitulé « Smart urban water management: enhancing the adaptive capacity and urban resilience of Amman through urban green infrastructure » (Gestion intelligente des eaux urbaines : renforcer la capacité d'adaptation et la résilience urbaine d'Amman grâce à l'infrastructure verte urbaine, 2024-2026), l'infrastructure verte, la rétention des eaux pluviales et les solutions de récupération de l'eau seront mises à l'échelle dans les zones sensibles d'Amman afin de réduire les risques d'inondation pour les communautés vulnérables, y compris les réfugié(e)s. Le projet favorise le dialogue entre le public et le monde universitaire au moyen d'initiatives telles que les campagnes du National Award for Green Innovation (prix national de l'innovation verte), qui promeuvent la responsabilité environnementale. La boîte à outils « Typologies of urban green infrastructure » (Typologies d'infrastructures vertes urbaines) proposée contribuera à soutenir ces pratiques.

51. En outre, dans la ville de Sahab, dans le cadre du Programme RISE-UP : des établissements humains résilients pour les citoyens pauvres, ONU-Habitat Jordanie collabore avec l'équipe chargée des changements climatiques et de l'environnement urbain pour mettre à l'essai des outils et des interventions innovants afin de remédier aux vulnérabilités urbaines, climatiques et liées à la biodiversité. Grâce à un projet visant à accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris en renforçant la résilience climatique des populations pauvres en milieu urbain en Bolivie (État plurinational de), en Colombie, en Éthiopie, en Jordanie et en Tunisie (2024-2025), qui applique la méthode d'évaluation pluridimensionnelle de la vulnérabilité d'ONU-Habitat, les zones les plus à risque seront déterminées, en tenant compte de la pauvreté urbaine et de l'exposition au climat. Le projet comble le fossé entre l'orientation normative et l'application pratique en veillant à ce que les recommandations soient intégrées dans les pratiques de planification locales. Il joue également un rôle essentiel dans la

⁴⁹ ONU-Habitat et le centre technique pour la gestion des risques de catastrophe, la durabilité et la résilience urbaine, *CityRAP tool: city resilience action planning tool*, 2018.

mobilisation des ressources, en soutenant des mesures ciblées visant à relever les défis urgents liés au climat à Sahab.

52. Le projet régional du Fonds d'adaptation intitulé « Increasing the resilience of both displaced persons and host communities to climate change-related water challenges in Jordan and Lebanon » (Accroître la résilience des personnes déplacées et des communautés d'accueil face aux problèmes d'eau liés aux changements climatiques en Jordanie et au Liban, 2021-2025) en Jordanie est une initiative essentielle dans le cadre du lien entre l'action humanitaire et le développement, qui aborde les changements climatiques dans le contexte de la crise syrienne. Le projet se concentre sur les besoins des personnes déplacées et des communautés d'accueil, en particulier les femmes et les jeunes, en favorisant des pratiques de gestion durable de l'eau, telles que les systèmes de captage des eaux de pluie sur les toits et de traitement des eaux grises, afin de réduire les tensions et la dépendance à l'égard de sources d'eau non durables. Il tient compte des lignes directrices et des sources de connaissances, y compris des plans d'action pour l'adaptation aux changements climatiques et des plans directeurs de résilience face aux changements climatiques. Le soutien à la plateforme régionale de gestion des connaissances et aux observatoires urbains municipaux d'Irbid et de Mafraq renforcera la prise de décision fondée sur des données.

53. La mobilisation de ressources supplémentaires a permis d'intensifier les efforts pour faire face aux risques liés à l'eau et au climat. Il s'agit notamment du projet intitulé « Enhancing climate change resilience through water-related interventions and non-conventional nature-based solutions in areas hosting displaced people in Jordan and Lebanon » (Renforcer la résilience aux changements climatiques par des interventions liées à l'eau et des solutions non conventionnelles basées sur la nature dans les zones accueillant des personnes déplacées en Jordanie et au Liban, 2024-2026), dans le cadre duquel des systèmes de captage des eaux de pluie seront installés en Jordanie et au Liban et une lagune sera érigée. Grâce à la mise en œuvre de bonnes pratiques, le lagon tire parti des processus naturels – rayonnement solaire, circulation du vent et activités biologiques – pour traiter les eaux usées et améliorer la qualité de l'eau. En outre, le bureau de pays en Jordanie procède à une évaluation des risques de crues soudaines et au recensement des dangers concernant l'oued de Mafraq afin de hiérarchiser les mesures d'adaptation en collaboration avec les parties prenantes locales.

54. Dans la ville de Madaba, le projet intitulé « Climate-smart pathways for an agile and resilient economy (CARE) » (Des voies intelligentes face au climat pour une économie agile et résiliente, 2024-2026) suit l'approche de l'interaction eau-énergie-alimentation-écosystèmes pour intégrer la croissance verte, l'adaptation aux changements climatiques et les objectifs de développement durable dans les cadres stratégiques. Un laboratoire innovant sur les interfaces entre l'eau, l'énergie, l'alimentation et les écosystèmes urbains sera mis en place à titre de site de démonstration présentant la culture hydroponique, l'aquaponie, l'irrigation fonctionnant à l'énergie solaire et un jardin communautaire dans un espace public. Parallèlement, des analyses exhaustives des données de références et des plans stratégiques complets guideront la surveillance, l'évaluation et la communication afin de garantir l'impact à long terme du projet sur le développement durable de la région.

IV. Initiatives de prévention et de gestion des crises urbaines

A. Progrès en matière d'appui institutionnel et normatif

55. En juin 2024, ONU-Habitat a finalisé une publication qui fait progresser les connaissances normatives mondiales sur la relation entre la planification urbaine, le développement de l'espace public et les migrations. Dans *Mainstreaming Migration and Displacement in Urban Planning and Public Space Development* (Intégration de la migration et des déplacements dans la planification urbaine et le développement de l'espace public), il montre comment, grâce à une planification urbaine participative et à la création d'espaces publics inclusifs, les villes et les collectivités locales peuvent tirer parti de stratégies innovantes et complémentaires pour gérer les flux migratoires et exploiter les opportunités qu'ils offrent. La publication présente les meilleures pratiques, des études de cas et des recommandations en s'appuyant sur les expériences récentes d'ONU-Habitat dans le cadre de ses travaux de programmation opérationnelle. En présentant des exemples de villes d'Afghanistan, d'Amérique latine et des Caraïbes, du Bangladesh, du Burkina Faso, de l'État de Palestine, de Jordanie, du Kenya, du Liban, du Népal, d'Ouganda et de Somalie, ONU-Habitat montre qu'il est indispensable de rapprocher les activités humanitaires et les activités de développement pour agir efficacement face aux crises urbaines.

56. En outre, en tant que contribution essentielle au programme d'action du Secrétaire général sur les déplacements internes et aux travaux menés par le Conseiller spécial pour les solutions à apporter à la question des déplacements internes, ONU-Habitat a travaillé avec un large éventail de parties prenantes sur un cadre mondial intitulé « Towards inclusive solutions to urban internal displacement » (Vers des solutions inclusives au déplacement interne en milieu urbain). Ce document vise à guider les acteurs internationaux dans leur soutien aux pouvoirs publics nationaux et locaux afin de programmer des solutions plus durables, évolutives et transformatrices face aux déplacements internes dans les zones urbaines. Il est le fruit d'une collaboration avec l'Institut international pour l'environnement et le développement et d'une consultation avec IMPACT Initiatives, l'Organisation internationale pour les migrations, le JIPS (Joint IDP Profiling Service - Service commun de profilage des personnes déplacées), le Bureau du Conseiller spécial pour les solutions à apporter à la question des déplacements internes, le Bureau du Rapporteur spécial sur les droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays, ONU-Habitat, le PNUD, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial et la Banque mondiale, parmi d'autres organismes. Le cadre fournit des orientations pour une meilleure harmonisation de la réponse avec le nexus action humanitaire – développement – paix, en veillant à ce que des solutions soient mises en place dès le début de l'intervention humanitaire.

57. En outre, ONU-Habitat a publié un recueil de ses travaux intitulé « Sustainable urbanization and forced displacement : ONU-Habitat practices towards solutions » (Urbanisation durable et déplacements forcés : les pratiques d'ONU-Habitat pour trouver des solutions). Le document comprend des études de cas portant sur des solutions mises en œuvre dans des pays touchés par des crises, notamment la Colombie, l'Iraq, le Mozambique et la Somalie. Le recueil servira de référence au document d'orientation sur les déplacements internes en cours d'élaboration par le Comité de haut niveau sur les programmes, qui sera publié au cours du dernier trimestre de 2024.

58. ONU-Habitat a également travaillé à l'élaboration d'un document d'orientation intitulé « Housing, land and property rights for local integration and durable solutions in customary contexts » (Droits au logement, à la terre et à la propriété pour l'intégration locale et les solutions durables dans les contextes coutumiers). Ce document vise à compléter le corpus de connaissances sur les solutions durables en matière de logement, de terres et de propriété, en intégrant les enseignements tirés des contextes coutumiers. L'examen des tendances en matière de déplacement et des études de cas, ainsi que l'analyse des concepts clés et des hypothèses sous-jacentes, constituent la base des principaux résultats et enseignements tirés sur la manière de prévenir les déplacements et de fournir des solutions durables dans des contextes coutumiers au moyen d'interventions liées au logement, aux terres et aux droits de propriété.

59. Depuis janvier 2024, ONU-Habitat a également élargi les travaux de sa communauté de pratique sur les solutions au déplacement interne afin d'accroître les échanges de connaissances et l'apprentissage par les pairs au sein de l'organisation et d'améliorer l'impact des activités opérationnelles. Cinq sessions ont eu lieu sur les thèmes de l'inclusion sociale, du profilage urbain, du financement et du logement, des droits fonciers et à la propriété, et de l'analyse prospective des flux de déplacement, des évaluations territoriales et des stratégies d'investissement. Les thèmes prioritaires ont été sélectionnés sur la base d'une enquête sur les lacunes en matière de connaissances sur le déplacement forcé au sein d'ONU-Habitat. Les sessions sont utilisées pour l'élaboration de nouveaux supports formation.

B. Progrès accomplis dans l'appui aux pays touchés par une crise

60. Conformément au paragraphe 3 de la décision 2024/2, ONU-Habitat a continué à soutenir les activités de reconstruction des établissements humains touchés par un conflit ou une catastrophe, par une réponse globale à l'échelle du système, et a continué à fournir une assistance aux pays dans les situations de crises urbaines, en établissant des profils urbains pour évaluer les besoins, les vulnérabilités et les capacités des zones urbaines et mettre en place des cadres de relèvement urbain. Quelques exemples des travaux d'ONU-Habitat à cet égard sont donnés dans les paragraphes ci-après.

61. Au Liban, qui est en proie à de multiples crises simultanées (socio-économiques, politiques, financières et conflits armés), ONU-Habitat continue d'aider les autorités locales, les prestataires de services et les communautés à faire face aux conséquences des crises. Au Sud-Liban, l'aide comprend la fourniture d'une assistance opérationnelle d'urgence par l'intermédiaire du bureau technique régional de l'Union des municipalités de Tyr, la réhabilitation et l'équipement de l'unité de gestion des risques de catastrophes au sein de l'Union et le renforcement de ses capacités en matière de technologies de l'information afin d'améliorer la prise de décision fondée sur des données pendant le conflit en cours. D'un point de vue stratégique, ONU-Habitat travaille également en étroite collaboration avec : a) les secteurs humanitaires de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène et des

abris pour repérer et évaluer les abris collectifs pour les personnes déplacées à l'intérieur du pays ; b) l'équipe de pays des Nations Unies pour planifier les besoins en matière d'évaluation des dommages et de gestion des débris ; c) la Croix-Rouge libanaise et le Conseil du Sud (une entité publique) pour développer et utiliser des outils mobiles d'évaluation des dommages, afin d'améliorer les stratégies d'intervention locales. D'autres mesures de prévention et d'intervention en cas de crises à l'échelle du pays comprennent le renforcement de la défense civile et des capacités de lutte contre les incendies à Tripoli, Beyrouth et Zahlé.

62. En République arabe syrienne, touchée par la crise actuelle et les conséquences du séisme dévastateur de 2023, ONU-Habitat continue de jouer un rôle essentiel dans la transition plus large du soutien international de l'aide humanitaire vitale vers un relèvement précoce axé sur la résilience. Au cours de la période considérée, ONU-Habitat a aidé les communautés à évaluer les dommages causés par le conflit et le séisme et à hiérarchiser les besoins. L'organisme a également facilité la formulation de plans de reconstruction dans huit municipalités, notamment Irbin et Al-Nashabiyah dans la province de Rif Dimachq, Jablé dans la province de Lattaquié, Hama, Mhardeh, Halfaya et Salamyeh dans la province de Hama, et la ville d'Alep dans la province d'Alep. Sur la base de ces analyses et de ces plans, ONU-Habitat a soutenu la restauration des infrastructures et des services urbains essentiels, tout en apportant un soutien au renforcement des capacités pour les mesures de protection des droits au logement, à la terre et à la propriété. En outre, il a contribué à la formulation de la stratégie de relèvement rapide par l'équipe de pays pour l'action humanitaire et à l'Area-Based Return Support Initiative (initiative d'aide au retour par zone) menée par le PNUD et le HCR.

63. Dans la région du Sahel, ONU-Habitat élabore, en partenariat avec le PNUD, une stratégie de développement spatial pour soutenir la prise de décision stratégique afin de réduire les vulnérabilités existantes, de renforcer les activités de développement en cours et de contribuer à la paix et à la stabilité. Après un diagnostic préliminaire au niveau régional, ONU-Habitat a perfectionné la méthodologie pour développer des plans d'action stratégiques spatiaux dans quatre zones transfrontalières identifiées sous la direction des huit gouvernements concernés. Les plans d'action stratégiques spatiaux visent à promouvoir une approche territoriale intégrée qui prend en considération le nexus action humanitaire-développement-paix en abordant les questions liées aux déplacements, à la sécurité alimentaire, à la résilience et aux moyens de subsistance. L'approche du développement utilisée est principalement axée sur les investissements dans les infrastructures.

64. Au Burkina Faso, grâce à un financement du Gouvernement japonais, ONU-Habitat met en œuvre un deuxième projet visant à trouver des solutions durables pour les personnes déplacées dans les villes de Boussouma et Nagréongo. Outre la construction de 300 nouveaux logements durables, le projet vise à améliorer les conditions de vie des communautés d'accueil et à renforcer la cohésion sociale en améliorant les services de base et les services sociaux et en soutenant l'inclusion économique des deux groupes de population. Il vise également à renforcer les capacités des collectivités locales à maîtriser l'urbanisation accélérée dans un contexte de déplacements massifs.

65. Au Myanmar, qui est aux prises avec l'impact d'une polycrise climatique et conflictuelle, ONU-Habitat, en accord avec le cadre de coopération transitoire du système des Nations Unies dans le pays, donne la priorité aux activités locales visant à renforcer les efforts de résilience des communautés les plus vulnérables. Les interventions prioritaires concernent des secteurs tels que la sécurité et la sûreté de l'eau ; la sécurité énergétique ; la sécurité alimentaire (renforcement du lien entre eau, énergie et alimentation) ; la santé publique et la réduction des risques de catastrophes ; l'éducation, la science et la technologie ; et des interventions intersectorielles, telles qu'une action climatique inclusive et tenant compte des questions de genre, ainsi qu'un soutien aux perspectives de croissance verte et bleue. Grâce à un financement de l'Union européenne, ONU-Habitat a mis au point une méthode simplifiée pour l'évaluation par la population locale de la vulnérabilité aux changements climatiques et apporte actuellement son soutien aux communautés locales dans le renforcement de la résilience et l'élaboration de plans d'action climatiques au niveau local. Le dialogue multisectoriel sur le climat est encouragé par la participation du secteur privé et la création du Myanmar Climate Action Network (réseau d'action climatique du Myanmar), qui regroupe actuellement plus de 200 acteurs climatiques non étatiques. Dans le cadre du programme national, les capacités des organisations professionnelles, telles que l'Institut de journalisme du Myanmar et la Société d'ingénierie du Myanmar, sont renforcées dans des domaines essentiels, tels que l'information sur le climat, l'adaptation fondée sur les écosystèmes et les solutions fondées sur la nature, en vue d'élargir la portée des initiatives de renforcement de la résilience et de les reproduire. Il s'agit, par exemple, du soutien à la gestion de l'eau, de l'assainissement, de l'hygiène et des déchets dans les établissements informels, du captage communautaire des eaux de pluie, de la restauration des mangroves et de l'action climatique menée dans les écoles monastiques, où sont accueillis des milliers d'enfants déplacés à l'intérieur de leur pays.

66. Au Mozambique, le soutien au Gouvernement et aux communautés touchées par les déplacements est au cœur du programme de pays d'ONU-Habitat. Le programme promeut des approches intégrées pour parvenir à une urbanisation durable dans les zones de réinstallation et à une intégration durable des personnes déplacées dans les zones urbaines, en se concentrant sur la planification urbaine participative, la fourniture de logements, la promotion de la sécurité de la propriété foncière, l'amélioration de l'accès aux services de base et aux infrastructures communautaires, les moyens de subsistance et l'emploi. Afin d'améliorer la qualité des données et des informations, ONU-Habitat Mozambique travaille également en partenariat avec le JIPS pour mettre en œuvre un profilage des déplacements urbains dans la zone métropolitaine de Pemba, dans le cadre d'un exercice de collaboration qui produira une base de données de référence à l'intention des autorités nationales et des partenaires afin d'étayer les interventions axées sur les solutions dans la zone et d'appuyer le suivi de l'impact. ONU-Habitat Mozambique continue également à jouer un rôle important dans le groupe de travail sur les solutions aux déplacements internes au niveau national et dans les sous-groupes régionaux, ainsi qu'en codirigeant avec le HCR l'axe de travail consacré à la « mobilisation de la population ».

67. ONU-Habitat collabore avec le Gouvernement iraquien pour élaborer une nouvelle politique nationale du logement et des outils de financement du logement, ainsi que pour réviser le cadre réglementaire et juridique dans l'objectif d'offrir plus de logements abordables et de remédier aux problèmes complexes que connaît le secteur du logement dans le pays. Il aide également le Gouvernement iraquien à finaliser une loi sur les établissements informels. ONU-Habitat s'emploie à garantir les droits fonciers de la minorité yézidie en recensant et en enregistrant les revendications d'occupation des terres afin de faire reconnaître les droits fonciers correspondant à des établissements informels et en aidant le Gouvernement à délivrer des titres de propriété. ONU-Habitat mène également un dialogue de politique générale sur la réforme de la législation foncière afin d'améliorer la gouvernance foncière, de réglementer la gouvernance foncière électronique et d'établir un système de cadastre électronique et un registre foncier électronique. ONU-Habitat Iraq s'attaque également aux répercussions des changements climatiques, en se concentrant sur l'atténuation des tempêtes de sable dans les zones urbaines et rurales par la restauration des écosystèmes dans les zones touchées du sud de l'Iraq afin de les aider à s'adapter aux conséquences de la désertification et d'atténuer les causes des tempêtes de sable résultant des changements climatiques. Enfin, ONU-Habitat aide le Gouvernement iraquien à renforcer les cadres juridiques permettant d'accéder aux programmes d'indemnisation pour les biens endommagés ou détruits.

68. Au Yémen, où ONU-Habitat est opérationnel depuis 2018 et a établi une forte présence, un exercice de profilage des villes, mené en coopération avec des universités locales, a été lancé pour évaluer l'impact du conflit armé prolongé dans le pays. L'objectif sectoriel d'ONU-Habitat Yémen comprend la fourniture de services de base (c'est-à-dire des interventions dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène), la réhabilitation d'abris et de logements, la programmation en matière de logement, de terres et de propriétés, ainsi que des projets de préparation aux changements climatiques. Des partenariats fructueux ont également été établis avec les pouvoirs publics, notamment avec le Ministère de l'eau et de l'environnement, le Ministère des travaux publics et des routes, le Ministère de la justice et l'Autorité générale du cadastre et de la planification urbaine.

69. En Ukraine, ONU-Habitat applique une approche globale qui combine conseils en matière de politiques, renforcement des capacités et travaux de planification pratique. L'accent est mis sur le renforcement des capacités locales et nationales pour encourager un processus de relèvement participatif et fondé sur des données probantes, y compris par des solutions numériques. ONU-Habitat a travaillé en partenariat avec des organisations ukrainiennes et internationales, en créant un laboratoire urbain basé à Kiev. Cette plateforme de collaboration vise également à fédérer, renforcer et consolider le rôle des expert(e)s urbain(e)s ukrainien(ne)s dans le relèvement des établissements humains ukrainiens. Au niveau local, ONU-Habitat se concentre sur l'établissement de profils urbains et la planification du relèvement dans huit municipalités touchées par des dommages physiques et/ou des niveaux élevés de déplacement interne. Au niveau national, ONU-Habitat travaille en étroite collaboration avec les pouvoirs publics et contribue aux politiques et mécanismes clés pour le relèvement urbain, y compris la réforme de la politique du logement, la révision du code de l'urbanisme, le développement du cadastre national, et l'utilisation de solutions numériques pour un relèvement urbain vert et inclusif en Ukraine.

70. Dans le contexte de la crise actuelle dans l'État de Palestine, le rapport préliminaire de la Directrice exécutive sur l'état d'avancement des efforts de reconstruction des établissements humains dans la bande de Gaza (HSP/EB.2024/INF/6) reste un document fondateur pour les opérations d'ONU-Habitat. La situation sur le terrain n'ayant pas sensiblement changé au moment de la rédaction du présent rapport, une brève mise à jour du rapport préliminaire sera fournie dans le document HSP/EB.2025/INF/13. La réponse d'ONU-Habitat au cours de la période couverte par le

rapport s'est concentrée sur de nouvelles contributions à l'évaluation des dommages et sur le soutien technique au groupe consultatif stratégique du Groupe mondial des abris et au groupe de travail sur la gestion des sites. Ce dernier étudie des solutions d'hébergement transitoire. ONU-Habitat a soumis trois propositions de projet à des donateurs potentiels, notamment sur la gestion des débris, des méthodes de profilage novatrices, et les plans d'intervention d'urgence et de relèvement rapide.

71. Pour donner suite à l'engagement sur les établissements humains pris lors du Forum mondial sur les réfugiés en décembre 2023, ONU-Habitat a renforcé son soutien au HCR et sa collaboration avec la Banque mondiale pour appuyer la concrétisation de cet engagement ainsi que celle d'autres engagements pris à l'intention de pays tels que l'Éthiopie, le Kenya, la Mauritanie, la Somalie et le Soudan.

72. Enfin, dans le cadre de « Ne laisser personne de côté – le Fonds pour les solutions à apporter à la question des déplacements internes, » ONU-Habitat a commencé à fournir un nouveau soutien en Afghanistan, en Colombie, en Iraq, au Mozambique et en Somalie, conformément aux objectifs du Fonds concernant le développement de solutions pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, en particulier pendant des durées prolongées. ONU-Habitat continue de solliciter le soutien du Fonds, en tenant dûment compte des enseignements tirés de l'expérience. Le Fonds a également encouragé de nouveaux partenariats au niveau national avec l'Organisation internationale pour les migrations, le PNUD et le HCR.
